

Aides financières en rénovation énergétique :
Propriétaire occupant / Modeste / Rénovation par poste

Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		MaPrimeRénov'	CEE
Étude	Audit énergétique	400 €	-
Chauffage et/ou Eau chaude sanitaire	Chaudière à granulés	8 000 €	≈ 300 € ou Mini 4 000 € (1)
	PAC géothermiques ou solarothermiques	8 000 €	
	Chauffage solaire	6 500 €	
	Chaudière à bûches	6 500 €	
	PAC air/eau	3 000 €	
	Chauffe-eau solaire	3 000 €	≈ 120 €
	Poêles à granulés	2 500 €	≈ 150 € ou Mini 800 € (2)
	Poêles à bûches	2 000 €	
	Foyers fermés, inserts	1 500 €	
	Équipements solaires hybrides	2 000 €	≈ 120 €
	Chaudière à gaz THPE	800 €	≈ 300 €
	Réseaux de chaleur ou de froid	jusqu'à 800 €	≈ 700 €
	Chauffe-eau thermodynamique	800 €	≈ 70 €
	Dépose d'une cuve fioul	800 €	-
	PAC air/air	-	≈ 450 €
Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	≈ 60 €	
Radiateurs électrique performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	≈ 8 €/équi.	
Ventilation	VMC double-flux	3 000 €	≈ 120 €
	VMC simple flux hygroréglable	-	≈ 160 €
Isolation	Isolation des fenêtres (et parois vitrées)	80 €/équi. (3)	≈ 33 €/équi.
	Isolation des murs par l'extérieur	60 €/m2 (4)	≈ 15 €/m2
	Isolation des toitures terrasses	60 €/m2	≈ 6 €/m2
	Isolation des murs par l'intérieur	20 €/m2	≈ 15 €/m2
	Isolation des rampants de toiture	20 €/m2	≈ 7€/m2
	Isolations des combles perdus	-	≈ 7€/m2
	Isolation d'un plancher bas	-	≈ 6€/m2

(1) si le système vient en remplacement d'une ancienne chaudière autre qu'à condensation.

(2) si l'appareil vient en remplacement d'un équipement de chauffage fonctionnant principalement au charbon.

(3) uniquement en remplacement de simple vitrage

(4) surface de murs limitée à 100 m2